

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024											
Semestre 6											
Filière ERGOTHERAPIE											
SESSION 1							Session de seconde chance				
Libellé	Points ECTS /30	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
<b>Domaine de savoir n° 5 : Méthode de travail</b>											
UE 5.1 S6 - METHODE ET OUTILS D'ANALYSE DE LA QUALITE ET DE TRACABILITE	2		CT	Dossiers et/ou Oral	10 mn	Compensable si >= à 18/40 moyenne à 10	UE Compensables AJ si < 40/80	Correction dossier		Compensable si >= à 18/40 moyenne à 10	UE Compensables AJ si < 40/80
UE 5.4 S6 - INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE	2		CT	Oral	20 min	Compensable si >= à 18/40 moyenne à 10		Oral	20 min	Compensable si >= à 18/40 moyenne à 10	
UE 5.6 S6 - ANGLAIS PROFESSIONNEL	2		CC	Ecrit + oral		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Correction d'un écrit		AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
<b>Domaine de savoir n° 6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute</b>											
UI 6.5 S6 : EVALUATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE (C7/C8)	12					AJ si 120/240 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle			AJ si 120/240 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
Ecrit		8	CT	mémoire		Compensable si >= 64/160	Matières compensables AJ si < 80/160	correction du mémoire		Compensable si >= 64/160	Matières compensables AJ si < 80/160
Argumentation orale		4	CT	soutenance orale du mémoire		Compensable si >= 32/80		soutenance orale du mémoire		Compensable si >= 32/80	
UE 6-6 UNITE OPTIONNELLE	4		CT	Dossier		AJ si < 40/80 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Dossier		AJ si < 40/80 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
UE 6.7 S6 : STAGE PROFESSIONNEL	8		CT	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle